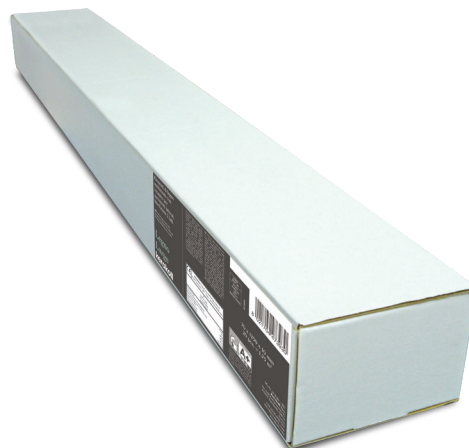


Legno Large

Éléments en bois aggloméré avec emboîtement pour sols à l'intérieur, biseautage 2 côtés. Essence de bois : chêne. Format 70x1250 mm, épaisseur 10 mm. Pose collée.

Surface prépolie brute, texture traitée artisanalement. Absorbant, il a besoin d'un traitement de finition à réaliser une fois posé avec Microresina Parquet ou Legno Nat.



1. Stable grâce au séchage en cellules et au support en aggloméré de bouleau
2. Format contemporain, idéal pour réaliser des surfaces en bois continues dans chaque environnement
3. Texturisation artisanale sur chaque élément

Domaines d'application

→ Caractéristiques

Dimensions nominales des éléments:

- largeur fixe = 70 mm
- longueur fixe = 1250 mm
- épaisseur totale = 10 mm
- épaisseur de la couche noble = 4 mm
- emballage 20 éléments
= 1,75 m² Poids ≈ 6,6 kg/m²

Propriétés mécaniques:

- résistance: bonne
- dureté moyenne Brinell ≈ 35 N/mm²
- durabilité : élevée
- stabilité : moyenne/élevée

→ Structure

Éléments à deux couches avec couche noble dans l'espèce ligneuse Chêne, matière première naturelle raffinée, aire de croissance continent européen, et support formé de plusieurs couches de bouleau positionnées transversalement à la fibre du bois pour garantir une meilleure stabilité de la section. Le collage de la couche noble sur le support est effectué avec des adhésifs non nocifs à résistance élevée répondant aux exigences de tenue du collage de classe D3 selon la norme EN 204 et avec une émission de formaldéhyde relevant de la classe E1 de la norme EN 14342. Parement apparent monolame, le contre-parement du support est creusé de rainures pour favoriser l'adhérence à l'adhésif. Les emboîtements intégrés sont effectués sur quatre côtés dont 2 mâles et 2 femelles; les bords des deux côtés longs sont mis en relief par un biseautage de 0,5 mm de large avec un angle de 45°.

→ Texture et finition

Le côté apparent des différents éléments est prépoli brut et texturisé en surface avec des traitements artisanaux effet brossé, scié et éraflé réalisés en Italie. Absorbant, il nécessite un traitement final de finition à réaliser une fois posé type cycle Microresina Parquet ou Legno Nat (finition naturelle). L'évaluation

des éventuels écarts, comme la coplanarité entre les éléments ou l'absence/la diversité de traitement sur certains éléments, doit être considérée comme une caractéristique indissociable de la production artisanale avec ses imperfections authentiques. Considérer que les traitements superficiels pourraient générer des micro-échardes occasionnelles et des points d'accrochage du bois perceptibles quand on marche dessus sans chaussures et quand on passe des chiffons pour l'entretien.

→ Classe d'aspect

Coloration jaune brune-claire, texture large, fil droit moyennement grossier avec cernes d'accroissement et rayons médullaires bien définis. Veines mixtes rayées et flammées avec de modestes variations de couleur qui garantissent au sol un aspect général naturel et lié à la matière. Présence possible d'œils-de-perdrix, signes naturels typiques de l'essence ligneuse, et de petites stries brillantes appelées "flaches", des éléments raffinés issus d'une coupe radiale du tronc.

→ Destination d'utilisation

Revêtement de sol et boiserie adaptés à tout type de local intérieur à usage privé et commercial avec trafic piétonnier moyen. Adapté même pour les salles de bain, à l'exclusion de l'espace réservé à la douche. Adapté pour la pose sur des fonds chauffants en tenant compte des prescriptions de la section fonds, des indications du projet du thermicien installateur et de celles de l'entrepreneur qui met en place l'installation.

Ne pas utiliser à l'extérieur ou sur des fonds sujets à des remontées d'humidité; sur des fonds présentant une valeur d'humidité résiduelle supérieure à celle prescrite; sur les supports au contact direct et continu avec de l'eau, sur des supports non secs, manquant de cohésion, excessivement rugueux et/ou absorbants, fissurés, fragiles et déformables, sales, pulvérulents, sur des supports de nature textile ou résiliente.

Mode d'emploi

→ Supports

Le support sur lequel le parquet sera installé devra garantir la meilleure adhérence et il doit donc être à niveau, mûr, compact, solide, plan, pas excessivement rugueux et absorbant, d'une résistance superficielle et d'une robustesse adaptées. En outre, le support doit être stable, indéformable, sec, exempt de remontées d'humidité, sans craquelures, propre et exempt de substances qui pourraient se détacher et sans poussière. En général les chapes à base de ciment, ou à base de liants spéciaux et à base de sulfate de calcium, doivent garantir les propriétés et les caractéristiques de performances définies.

Prévoir en phase de projet et de construction l'introduction d'une barrière vapeur avant le support pour empêcher le transfert de vapeur d'eau et d'humidité résiduelle des couches situées dessous. Avant de procéder à la pose du revêtement de sol, vérifier avec un hygromètre à carbure selon la méthode définie par la norme, que le contenu d'humidité résiduelle se trouve impérativement dans les limites maximales prévues pour les typologies spécifiques de fond et d'épaisseur :

- chape ciment épaisseur maximale 80 mm : $\leq 2,0\%$
- chape ciment avec chauffage au sol : $\leq 1,7\%$
- chape en anhydrite épaisseur maximale 50 mm : $\leq 0,5\%$
- chape en anhydrite avec chauffage au sol : $\leq 0,2\%$

En outre, la pose de Legno Large est possible sur des chapes réalisées avec Keracem, Keracem Pronto, Keracem Prontoplus ou sur des supports synthétiques obtenus en mélangeant EP21 avec Quarzo 5.12.

Pour la pose sur des panneaux à base de bois (aggloméré ou panneau latté normé, à l'exclusion du plaqué), vérifier que l'humidité soit compatible avec celle du parquet à poser et que ceux-ci soient dûment liés au fond au moyen de fixations mécaniques.

Ne pas effectuer la pose directement sur des supports préexistants de nature textile (moquette) ou résiliente (PVC, linoléum, etc.); ces revêtements de sol doivent être complètement enlevés en veillant à éliminer par ponçage les traces résiduelles de vieilles colles.

Vérifier que l'essai d'étanchéité des installations hydrauliques ait déjà été effectué. Dans les fonds avec une installation de chauffage au sol, vérifier que les tubes soient recouverts d'au moins 30 mm de matériau de support et documenter que le cycle d'allumage initial ait déjà été effectué, comme cela est prévu par EN 1264-4; en dessous des panneaux radiants, la présence d'une double barrière en polyéthylène, d'une épaisseur adaptée.

→ Préparation des supports

Les supports à base de ciment non homogènes, fragiles et pulvérulents doivent être traités avec EP21 selon les indications de la fiche technique correspondante. En présence d'humidité résiduelle élevée (5% maxi), utiliser EP21 comme imperméabilisant en veillant à saupoudrer à saturation la dernière couche avec Quarzo 5.12. Les chapes autonivelantes en anhydrite ou à base de ciment doivent être préalablement passées au papier de verre selon l'indication du fabricant, nettoyées puis traitées avec EP21 selon les indications de la fiche technique correspondante. Les joints de dilatation/construction/fractionnement doivent être ouverts avec un flexible à disque. Les bords des joints doivent être humidifiés avec EP21 et immédiatement traités avec EP21 gâché avec Quarzo 5.12 selon les indications de la fiche technique correspondante. Sur les supports préexistants comme le marbre, le granit, la céramique ou similaires, vérifier en premier lieu leur solidité et leur accrochage au fond. Intervenir ensuite avec un traitement de nettoyage profond, une abrasion mécanique de la surface avec un disque diamanté et, pour finir, en appliquer le promoteur d'adhésion Keragrip Pulep. Pour régulariser les supports non plans et effectuer des rectifications (épaisseur minimale ≥ 3 mm), utiliser Wallzero, Keralevel Ultra, Flowtech Plus o Planogel Rheo, Floorzero ou un mortier synthétique obtenu en mélangeant EP21 avec Quarzo 5.12. Les éventuelles craquelures doivent être réparées avec Kerarep.

→ Pose

La mise en œuvre de Legno Large doit être effectuée par des professionnels et doit avoir lieu en utilisant exclusivement la méthode de pose par collage homogène et continu sur le fond. Utiliser les adhésifs pour parquet de la ligne L34.

Nettoyer soigneusement le fond et vérifier que tous les autres traitements prévus à l'intérieur du chantier soient terminés et que les huisseries aient été installées; aucun traitement qui apporte de l'humidité ne devra être réalisé après la pose du parquet (p.ex. enduits et/ou peintures).

Vérifier que la température ambiante soit comprise entre $+15$ °C et $+25$ °C avec une humidité relative de l'air comprise entre 45% et 60%. En dehors de ces indications, les matériaux pour le collage pourraient eux aussi subir des variations des délais de séchage; considérer comme valeurs optimales de référence pour le parquet massif $+18-20$ °C pour la température et 55% pour l'humidité de l'air.

En cas d'installation de chauffage au sol, celui-ci doit être éteint 3 jours avant la pose et quoi qu'il

Mode d'emploi

en soit la température superficielle de la chape, au moment de la pose, ne doit pas être inférieure à +15 °C.

Conserver le parquet dans l'emballage intact, dans des environnements secs et couverts, à l'abri des intempéries et pas au contact direct du sol; n'ouvrir les boîtes qu'au moment de la pose du parquet et au fur et à mesure que cela sera nécessaire.

Pour terminer l'installation du parquet, calculer un pourcentage de rebut et de déchets en mettant de côté les éléments jugés inappropriés ou non conformes à la pose pour quelque raison que ce soit. Durant la mise en œuvre, l'applicateur devra sélectionner, distribuer et mélanger le matériau de manière optimale en garantissant le meilleur rendement esthétique du produit selon le schéma de pose souhaité.

Étaler l'adhésif uniformément sur le fond au moyen d'une spatule dentée adaptée (type spatule n° 4) en emboitant les différents éléments du parquet ainsi qu'en exerçant une pression adéquate pour garantir le contact complet et uniforme avec l'adhésif ; si cela s'avère nécessaire, taper sur les éléments au moyen d'outils revêtus avec des matériaux qui n'abîment pas le parquet.

Éviter la remontée de l'adhésif en surface et le contact accidentel avec les emboitements en éliminant immédiatement les éventuels excédents avec de l'alcool (à ne pas utiliser quand le cycle Legno Nat suivra la pose) ; éliminer les éventuels excédents durcis en exerçant une action mécanique avec une brosse métallique, en veillant à ne pas abîmer la surface.

Sur le périmètre des différents locaux, laisser impérativement un espace de dilatation qui permette le mouvement naturel du sol en bois; recouvrir l'espace avec la plinthe Invisible. Cette procédure vaut également quand le parquet est placé à côté d'autres sols et/ou surface rigides (p.ex. des huisseries): dans ce cas-là, recouvrir l'espace de dilatation en utilisant des profils

couvre-joints et/ou des seuils de raccord.

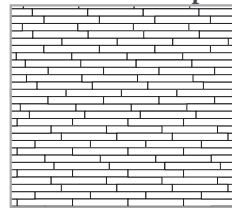
Respecter et ramener de manière absolue sur le plan de pose les joints structuraux réalisés sur le fond; ces joints sont prévus par le projet pour remédier aux mouvements des structures.

Si les éventuels défauts devaient se présenter en phase d'application, le poseur devra suspendre l'installation en informant immédiatement la société Kerakoll Spa.

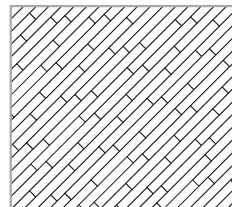
À la fin de la pose, éliminer la poussière et la saleté solide au moyen d'un aspirateur avec une brosse à poils souples adaptée au parquet; si nécessaire, protéger le sol en le couvrant avec des bâches et/ou des cartons propres (ne pas recouvrir avec des bâches en plastique).

Avant de procéder à l'éventuel cycle Microresina Parquet ou Legno Nat, s'assurer que le tassement du parquet soit terminé.

→ Géométries de pose



À l'anglaise



À l'anglaise en diagonale

→ Élimination des déchets

À la fin de la pose, éviter de jeter le produit dans la nature; apporter les emballages, les déchets et le matériau mis à l'écart et/ou non utilisé aux structures publiques d'élimination des déchets conformément aux règles en vigueur.

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Autres indications

- Le bois est un matériau vivant et donc, de par sa nature même, sujet à des changements déterminés par des facteurs externes comme la lumière solaire, l'humidité, la température ambiante et le mode d'utilisation quotidienne. Par conséquent, les phénomènes décrits ci-dessous ne peuvent pas être considérés comme des défauts, mais comme des comportements intrinsèques au matériau.
- La couleur du parquet brut ou avec finition transparente change en fonction de la différente exposition à l'air et à la lumière, ce qui amène le ton naturel à foncer au fil du temps. Il est possible d'éviter ce phénomène en installant des rideaux ou des pellicules avec des filtres U.V. sur les vitres des fenêtres.
- Étant donné qu'il s'agit de bois sur lequel des traitements effet brossé, scié et gratté sont effectués, l'évaluation des éventuels écarts (ex. coplanarité des éléments, diversité ou absence de traitement sur plusieurs lames individuelles) ne doit pas être interprétée comme un défaut mais uniquement comme un élément de valeur et une caractéristique indissociable de l'ouvrage artisanal avec ses imperfections authentiques. Ces traitements pourraient générer de petites différences de niveau en surface perceptibles quand on marche dessus sans chaussures, des micro-échardes occasionnelles de bois et/ou des points d'accrochage.
- Maintenir l'environnement à une température comprise entre +15 °C et +25 °C avec une humidité relative de l'air comprise entre 45% et 60%. Il faut maintenir ces conditions thermiques et hygrométriques au fil des ans pour garantir au parquet les caractéristiques possédées au moment de la pose, en utilisant des systèmes d'humidification ou de déshumidification appropriés.
- Maintenir la température de fonctionnement de l'installation de chauffage au sol de manière à ce que la température superficielle du sol fini soit inférieure à +27 °C.
- L'espèce ligneuse utilisée est d'une dureté permettant de garantir les performances requises, malgré cela éviter les chocs et la chute d'objets, ainsi que la concentration de charges sur de petites surfaces (ex. échelles, talons aiguille, cailloux dans les semelles des chaussures, passage d'animaux domestiques, etc.).
- Protéger les pieds des chaises, canapés et fauteuils avec des patins protecteurs en feutre adaptés. Prévoir des paillasons propres adaptés à l'entrée des pièces avec parquet pour nettoyer les chaussures.
- la chute de braises ou la propagation de flammes nues provoquent des brûlures au sol.
- La périodicité des opérations de nettoyage ordinaire et d'entretien ordinaire et extraordinaire du Legno Kerakoll fini avec Microresina, Legno Nat ou d'autres finitions de la ligne Kerakoll, dépendent de l'intensité et des modes d'utilisation du sol fini, pour de plus amples informations consulter les fiches techniques correspondantes.
- Utiliser les préparateurs de fond, les consolidants/imperméabilisants et les adhésifs Kerakoll selon les indications des fiches techniques correspondantes.
- Les photos présentes dans le catalogue et sur le site, de même que les couleurs figurant sur les échantillons, sont purement indicatives.
- Utiliser pour chaque projet des matériaux provenant d'un seul lot de production.
- Les matériaux provenant de lots différents peuvent avoir des tons différents.

Cahier des charges

Parquet et/ou boiserie pour intérieur type Legno Large de Kerakoll Spa, éléments de mesure 70x1 250x10 mm à deux couches prémontées avec des adhésifs non nocifs à résistance élevée, constitués d'une couche noble monolame dans l'espèce ligneuse Chêne épaisseur nominale de 4 mm et plancher en plusieurs couches de bouleau à fibres transversales croisées, creusé de rainures pour une stabilité élevée du produit, avec des emboîtements mâle/femelle réalisés sur les 4 côtés de chaque élément.

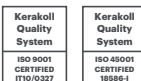
Les côtés longs ont des bords biseautés sur une largeur de 0,5 mm et selon un angle de 45° et les arêtes sont vives aux extrémités. La face apparente est brute, prépolie, conforme à la classe d'aspect "Δ" selon la norme UNI EN 13489, brossée et dentelée artisanalement en surface pour apporter de la texture et présente 3 éraflures (orthogonale sur 100 % du matériau, diagonale gauche et droite sur 10 % du matériau).

Caractéristiques techniques conformes aux exigences requises par le Marquage CE selon la norme EN 14342 (septembre 2013) :

- Réaction au feu (EN 13501) : Dfl-s1
- Libération de formaldéhyde (EN 13986 / EN 717) : classe E1
- Résistance à la flexion : NPD
- Glissance : NPD
- Conductibilité thermique : NPD
- Durabilité biologique : Classe 1-2

Avertissements

- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- en phase de stockage, de mise en œuvre et utilisation du sol, maintenir constantes dans l'environnement la température d'exercice entre +15 °C et +25 °C et l'humidité de l'air comprise entre 45% et 60%. Considérer comme valeurs optimales de référence pour le parquet massif +18-20 °C pour la température et 55% pour l'humidité de l'air
- conserver le parquet dans l'emballage intact, dans des environnements secs et couverts, à l'abri des intempéries et pas au contact direct du sol; n'ouvrir les boîtes qu'au moment de la pose du parquet et au fur et à mesure que cela sera nécessaire pour poursuivre la pose
- l'exposition prolongée aux rayons directs du soleil peut provoquer des décolorations dans le sol brut ou le rendre plus foncé, effectuer la finition dans les jours suivants ou le couvrir complètement et uniformément avec des matières adaptées
- éviter de concentrer les charges sur de petites surfaces (ex. échelles, talons aiguille, cailloux)
- étant donné qu'il s'agit d'un matériau naturel, malgré des contrôles minutieux de qualité, certains éléments pourraient présenter des caractéristiques inappropriées à la classe d'aspect proposée
- en cas de finition avec Legno Nat et d'exposition prolongée aux rayons du soleil, les zones couvertes par des objets d'ameublement (tapis, meubles, etc.) peuvent présenter des virages photochromiques différents du reste du parquet
- les échantillons exposés chez nos revendeurs et les photos ne doivent être considérés que comme indication esthétique générale et non contraignants. Les sols de la même espèce ligneuse présenteront des différences naturelles plus ou moins évidentes dans le fil et dans la couleur, surtout une fois exposés à l'air et à la lumière (processus d'oxydation)
- si d'éventuels défauts se présentent en phase d'application, le poseur doit suspendre l'installation et en informer immédiatement Kerakoll SpA, sous peine de déchéance de tout droit; les obligations de Kerakoll SpA ne pourront pas aller au-delà du retrait et du remplacement du matériau reconnu comme étant défectueux. Le contrôle du matériau doit avoir lieu au moment de la livraison de celui-ci, les éventuelles réclamations devront être présentées dans les 8 jours à compter de la remise du matériau, par lettre recommandée A.R. adressée à la société Kerakoll SpA et quoi qu'il en soit pas après le début de la pose du matériau jugé impropre
- le produit est un article conforme aux définitions du Règlement (CE) n. 1907/2006 et ne nécessite donc pas de fiche de données de sécurité
- en cas d'essences de bois instables, supports de pose particuliers et pour tout ce qui n'est pas prévu, contacter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les présentes informations ont été mises à jour en Février 2023. Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.